

<https://eglisealareunion.org/?Communique-de-Mgr-Aubry-Nous-nous-portons-partie-civile>

# Communiqué de Mgr Aubry : « Nous nous portons partie civile »

- Archives - Communiqués -

Date de mise en ligne : mardi 22 décembre 2009

---

Copyright © Diocèse de La Réunion - Tous droits réservés

---

**Ce mardi 22 décembre, Mgr Gilbert Aubry a été entendu par la justice comme témoin dans la malheureuse affaire du père Tual. À la suite de quoi il nous a fait parvenir ce communiqué.**

## **Communiqué**

J'ai été entendu normalement par la justice comme supérieur hiérarchique du Père Michel Tual. Cette affaire est d'autant plus lamentable que nous, prêtres, nous devons être des exemples de moralité. Encore une fois, au nom de l'Église catholique à La Réunion, je demande pardon aux victimes et à leurs familles.

Personnellement, à partir de propos qui me sont parvenus en leur temps, j'ai convoqué Michel Tual et ensuite je lui ai fait une mise en garde par écrit lui interdisant, notamment, de recevoir des enfants à la cure. Mais personnellement, je n'ai jamais été au courant des faits reprochés actuellement par la justice. Sinon, je les aurais dénoncés comme je l'ai déjà fait dans d'autres affaires. Laissons faire la justice. Nous nous portons partie civile.

Le 22 décembre 2009  
Monseigneur Gilbert AUBRY